Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Vêtement de peau, veuillez visiter :
capvetementpeau.fr/annales-sujets-et-corriges

Proposition de corrigé

avec indication du barême officiel

Le Site du CAP AEPE www.cap-aepe.fr

CAP

PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

SESSION 2019

DURÉE : 1 H 00 maximum

Les candidats répondent directement sur le sujet.

Aucun document n'est autorisé.

COEFFICIENT : 1

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

	Barème	Notation
Partie 1	/ 10 points	
Partie 2.1	/ 8 points	
Partie 2.2	/ 2 points	
Total	20 points	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Proposition de corrigé / Le Site du CAP AEPE www.cap-aepe.fr

PARTIE 1

Situation 1 :

70% des salariés déjeunent chaque jour sur le lieu de travail. Repas pas très équilibrés, déjeuners sur le pouce… C'est l'une des préoccupations premières de la santé en France : la « malbouffe au travail » est responsable chaque année, de troubles comme le surpoids ou encore les maladies cardiovasculaires.

Il faut toujours garder à l'esprit que l'environnement de travail a une influence sur la santé des employés. Par exemple, si l'on met sur pied un programme de santé nutritionnelle au travail, il ne faut pas oublier d'examiner l'endroit où les employés prennent leurs repas. La plupart des lois sur la santé et la sécurité au travail imposent que les aires de repas soient propres et sécuritaires.

www.gereso.com

1.1 Repérer les éléments de la situation en complétant le tableau suivant : 4 x 0,25 = **1 pt**

	Éléments de la situation
Qui ? Qui est concerné ?	- L'entreprise - Les salariés / Les employés
Quoi ? Quel est le problème ?	- La "malbouffe" au travail (ou repas pas équilibrés / déjeuner sur le pouce)
Où ?	- Sur le lieu de travail
Pourquoi ? Quelle sont les conséquences du problème ?	- Obésité - Maladies cardiovasculaires / Surpoids

1.2 À part le facteur professionnel évoqué dans la situation 1, citer trois autres causes de l'obésité : 3 x 0,5 = **1,5 pt**

3 causes parmi les suivantes :

le manque d'activité physique / la sédentarité

la consommation d'aliments trop gras, trop sucrés / le grignotage

le manque de sommeil / le non respect des rythmes biologiques / l'environnement familial

l'hérédité / le stress / la dépression

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Proposition de corrigé / Le Site du CAP AEPE www.cap-aepe.fr

1.3 Proposer une solution que l'entreprise pourrait mettre en place pour respecter le programme de santé nutritionnelle au travail. **1 pt**

Une campagne d'information par affichage *ou* Proposer un espace agréable pour la pause déjeuner *ou* Proposer un temps de pause suffisant *ou* Disposer d'un restaurant d'entreprise

(toute autre réponse cohérente acceptée)

1.4 Parmi les menus proposés, sélectionner une entrée et un dessert afin d'équilibrer le déjeuner d'un salarié ayant choisi la choucroute en plat principal.

Document 1 : menus proposés 2 x 0,5 = **1 pt**

	Menus proposés	Menu équilibré conseillé
Entrée	- Pizza - Feuilleté au fromage - Salades de crudités	Salade de crudités
Plat	- Escalope de poulet et ses pâtes aux légumes - Saucisses frites - Choucroute	Choucroute
Dessert	- Tarte aux pommes - Yaourt - Mousse au -chocolat	Yaourt
	Eau + pain	Eau + pain

1.5 Cocher les conséquences possibles du surpoids sur la santé : 3 x 0,25 = **0,75 pt**

- ☐ grippe
- ☒ maladie cardiovasculaire
- ☒ problèmes de dos
- ☐ allergie
- ☐ bronchite
- ☒ diabète

pénalité de - 0,25 pt au delà de 3 réponses cochées

1.6 Proposer deux solutions dans la vie quotidienne pour limiter l'apparition du surpoids : 2 x 0,5 = **1 pt**

Manger équilibré / Équilibrer les repas

Aller au travail en vélo ou à pied / prendre les escalier plutôt que l'ascenseur

Jardiner / bricoler sur son temps libre / *toute autre réponse cohérente acceptée*

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Proposition de corrigé / Le Site du CAP AEPE www.cap-aepe.fr

David travaille depuis 2 ans comme préparateur de commande sur un site de commerce en ligne qui fonctionne en continu. Quand il est de nuit il mange sans arrêt (chips, gâteaux ...)

Suite aux conseils du médecin, il décide de faire attention à son alimentation et d'investir dans un tapis de course. Pour cela il établit son budget mensuel car le tapis de course représente une somme importante : 299 euros.

1.7 Identifier les trois catégories de dépenses d'un budget en replaçant dans le document 2 chacune des propositions suivantes :

* *dépenses d'équipement et/ou de renouvellement*
* *dépenses fixes*
* *dépenses courantes*

3 x 0,25 = **0,75 pt**

<u>Document 2</u> : Budget du mois de Juin de David

Salaire mensuel de David : 1250 €

Dépenses fixes		Dépenses courantes		Dépenses d'équipement et/ou de renouvellement	
Loyer	280.20	Alimentation	145.25	Ameublement	100.00
EDF/GDF	43.79	Produits d'hygiène	20.00	Restaurant	70.00
Impôt sur le revenu	0	Entretien divers	29.50	Jeux vidéo	20.50
Eau	12	Carburant	41.50		
Abonnement internet+ téléphone portable	45.50				
Assurance scooter	23.20				
Taxe d'habitation	27.95				
Total	432.64	Total	236.25	Total	190.50
				Total des dépenses : 859.39 €	
				Solde du mois : 325.41 €	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Proposition de corrigé / Le Site du CAP AEPE www.cap-aepe.fr

1.8 À partir du document 2, caractériser le budget de David en cochant parmi les trois propositions :

0,5 pt

❒ Déficitaire ❒ Équilibré ☒ Excédentaire

1.9 Préciser si le budget de David lui permet d'acheter le tapis de course. **0,5 pt**

Oui (car il lui reste 325,41 € et que le tapis coûte 299 €).

David souhaite changer de métier. Pour cela il entreprend de rédiger son Curriculum Vitae (CV) et sa lettre de motivation.

1.10 Associer chaque document aux caractéristiques qui le concernent : 8 x 0,25 = **2 pts**

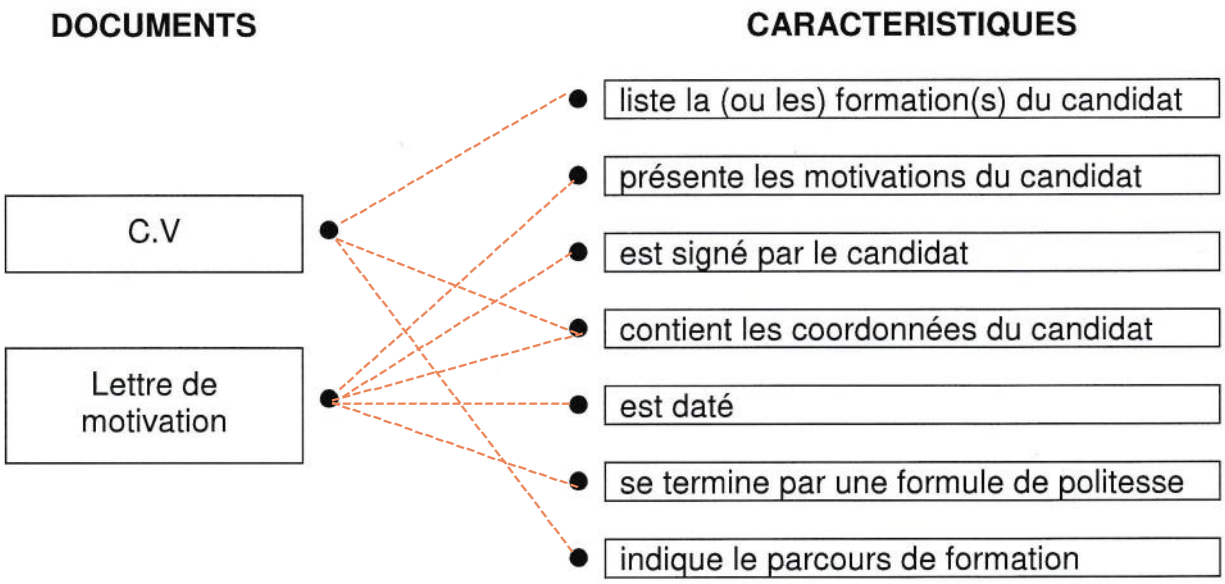

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Proposition de corrigé / Le Site du CAP AEPE www.cap-aepe.fr

PARTIE 2

Partie 2.1

Situation 2 :

Depuis deux ans qu'il occupe ce poste, **David** a pour consigne de suivre les indications du bon de commande émis par le service commercial. Toute la journée, **il collecte les produits en rayon, les conditionne dans des cartons**, puis après vérification les transmet au service livraison.

La répétition de ces gestes sollicite constamment ses poignets et ses épaules.

2.1.1 Compléter le schéma du processus d'apparition d'un dommage (PAD) à l'aide des éléments soulignés dans la situation 2 et de vos connaissances : 5 x 0,5 = **2,5 pts**

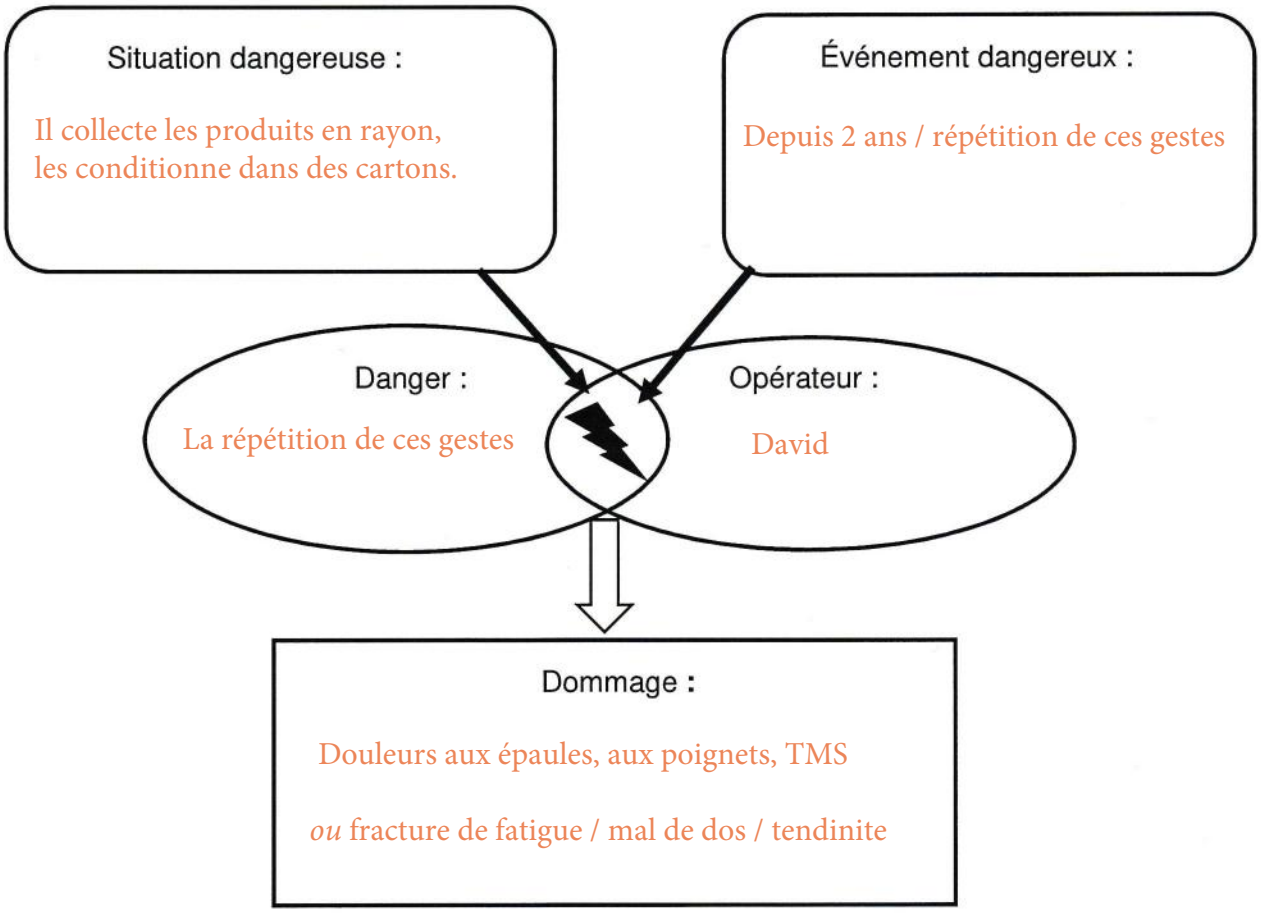

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Proposition de corrigé / Le Site du CAP AEPE www.cap-aepe.fr

La collègue de David, Anna, qui occupe le même poste avec **10 ans d'ancienneté**, est en arrêt de travail depuis 2 mois suite à une douleur intense au niveau de l'épaule gauche. Le médecin a diagnostiqué une tendinopathie de la coiffe des rotateurs qui fait partie des troubles musculo squelettiques (TMS) suite à la sollicitation intensive de son épaule.

Il faut noter que le travail de préparateur de commande s'effectue le plus souvent en **station debout**. Les **horaires sont décalés** et le **rythme de travail intense** selon les périodes (fêtes de Noël, Black Friday, fin de semaine…), sans oublier **le stress** occasionné par le rythme de productivité.

2.1.2 Dans le document 3, replacer les éléments soulignés dans le texte ci-dessus afin d'illustrer les facteurs aggravants du TMS de Anna :

6 x 0,25 = **1,5 pt**

Document 3 : Les facteurs aggravants les TMS

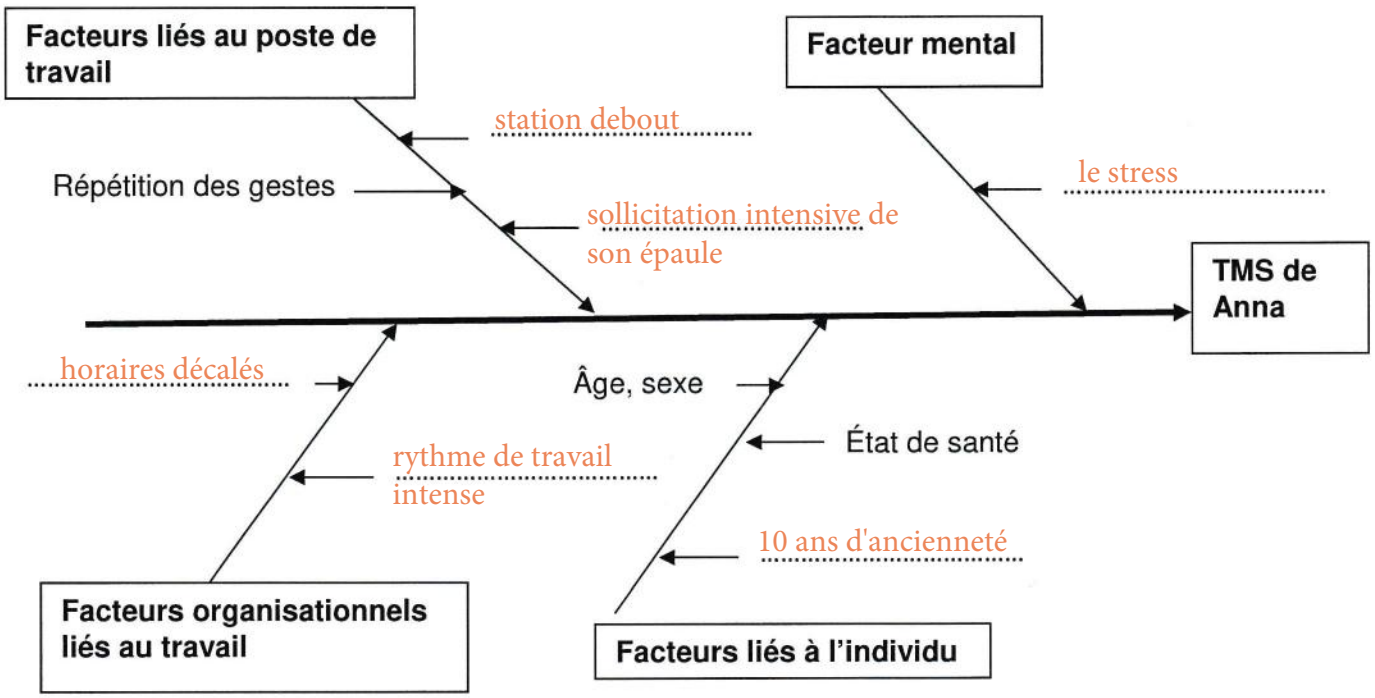

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Proposition de corrigé / Le Site du CAP AEPE www.cap-aepe.fr

2.1.3 Indiquer si le TMS d'Anna est un accident de travail ou une maladie professionnelle. **0,25 pt**

Le TMS d'Anna est une maladie professionnelle

2.1.4 Nommer la première personne que doit consulter Anna afin d'effectuer sa déclaration. **0,5 pt**

Anna doit effectuer ses démarches auprès d'un médecin (*médecin traitant / médecin du travail)*

2.1.5 Cocher, parmi les propositions suivantes, des mesures de prévention que David doit appliquer afin de ne pas être victime, comme Anna, d'un TMS. 5 x 0,25 = **1,25 pt**

- ☒ Suivre une formation sur les gestes et postures au travail
- ☒ Utiliser des équipements pour réduire les efforts (perche, pistolet)
- ☐ Utiliser un carter de protection
- ☒ Changer de poste régulièrement
- ☒ Utiliser du matériel adapté pour le port de charge
- ☒ S'échauffer (muscles et articulations)

2.1.6 Suite à ses deux années de travail, David est convoqué à la médecine du travail pour sa visite médicale. Nommer le type de visite médicale que David doit passer. **0,5 pt**

Il s'agit de la visite médicale périodique
(ou visite de contrôle, de suivi, d'information et de prévention)

2.1.7 Préciser l'intérêt de cette visite. **1 pt**

L'intérêt de cette visite est de vérifier que l'activité professionnelle de David n'altère pas sa santé.

ou vérifier s'il est apte à pratiquer cette activité professionnelle

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Proposition de corrigé / Le Site du CAP AEPE www.cap-aepe.fr

2.1.8 Indiquer un autre moment dans la vie professionnelle d'un salarié où il devra passer une visite médicale. **0,5 pt**

à l'embauche / après un arrêt de travail long (plus de 30 jours) / après un congé maternité

Partie 2.2

David reçoit comme directive de ranger la réserve.

Lors du rangement, plusieurs cartons s'écroulent sur lui.

Il tombe alors au sol inconscient. Sa collègue sauveteur secouriste du travail (SST) lui porte secours.

2.2.1 Nommer les 4 actions que va mener le SST pour porter secours à David : 4 x 0,25 = **1 pt**

Protéger - Examiner - Secourir - Alerter/faire alerter

David est inconscient mais respire

2.2.2 Indiquer le geste de secours que le SST doit pratiquer sur David. **0,5 pt**

La mise sur le côté (ou PLS, position latérale de sécurité)

2.2.3 Le SST appelle les secours. Préciser deux éléments du message d'alerte : 2 x 0,25 = **0,5 pt**

2 réponses parmi :

Nom, Numéro de téléphone, Adresse, Causes de l'accident,

Nombre et/ou état de la/des victimes, Gestes pratiqués.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.